



Orientations budgétaires 2015

Voici les orientations de travail pour 2015 que le conseil municipal a retenues. Celles-ci sont pour partie le résultat du travail des commissions et comités consultatifs. Ces orientations demandent encore à être affinées pour être inscrites au prochain budget primitif. Elles donnent un cadre à l'action du conseil pour l'année 2015.

Aménagement

La commission Aménagement (commission municipale et comité consultatif) a relevé tous les problèmes d'entretien général et d'amélioration du cadre de vie qui se posaient dans les 3 villages au cours de quatre parcours qui se sont déroulés les 3 juin, 12 juin, 2 et 10 juillet. Ils ont fait l'objet d'une présentation lors du vin d'honneur du 14 juillet. Ils peuvent être consultés sur demande.

Les thématiques qui ont été identifiées ont fait l'objet d'une priorisation le 27 août 2014.

Il ressort 4 thématiques à traiter en priorité.

1-Voirie et espaces verts : entretien des espaces verts, fleurissement, entretien des aires touristiques en forêt, taille des arbres, nettoyage des caniveaux, réparation de trottoirs, caniveaux et de regards, viabilisation de parcelles constructibles. Il faut aussi noter que la compétence voirie est abandonnée par la communauté de communes et va donc être à nouveau supportée par la commune.

La question d'un agent d'entretien qualifié se pose avec l'installation d'un atelier et la recherche de mutualisation des matériels auprès d'autres communes ou privés. Outre la réalisation des travaux d'entretien et de mise en valeur de la commune, sa présence permanente assurerait un lien avec les habitants et une forme de surveillance.

2-Aménagements d'espaces : ce sujet comporte l'étude de projets d'aménagements dans les 3 villages qui visent à améliorer le cadre de vie des habitants et à mettre en valeur les villages. Ceux-ci ont intérêt à être pensés en complémentarité. Dans un premier temps, la commission travaillera à bien définir les objectifs et l'esprit de ces aménagements en s'appuyant sur l'accompagnement technique du CAUE et de la paysagiste du Parc naturel régional de Lorraine pour mettre au point un avant-projet. Celui-ci sera présenté aux habitants pour recueillir les observations. Ensuite nous procéderons à la définition des projets, à l'estimation financière et à la programmation. C'est donc un travail qui s'échelonne dans le temps.

3-Bâtiments communaux

La mairie de Buxerulles abritait une salle communale qui a été fermée car elle ne répondait plus aux normes d'un Etablissement Recevant du Public. La question du devenir de ce bâtiment est à réfléchir posément en le repositionnant dans le contexte général de la commune.

Par ailleurs, la toiture de l'église est défectueuse. A cette occasion, le débat peut aussi être lancé sur le type de réfection et l'usage de ce bâtiment.

4-Logements communaux : un état des lieux (visite avec les adjoints et le CAUE). Vélux défaillant, regard courette non étanchéifié, vieillissement des papiers, peintures, des appareils de chauffage, etc., problème d'humidité, consommation d'électricité élevée, entretien des toitures, joints des balcons vieillissants et laissant infiltrer la pluie et une série de petites réparations montrent qu'il est temps de prévoir un budget d'entretien et d'intervention pour éviter la dépréciation et la vétusté accélérée des appartements.

Malgré une façade très bien restaurée, l'appartement situé à Buxières dans l'ancienne poste est inconfortable. L'espace intérieur est mal distribué pour un usage familial, les équipements sont obsolètes. Il est situé en prise directe avec la rue très passante.
Une réflexion sera menée avec le concours du CAUE.

Chemins et fossés

Outre procéder à l'entretien des fossés et des bords de fossés, il convient de dresser un état général de l'entretien des fossés (curage, rôle assainissement, inventaire faunistique et floristique, cartographie, plan d'entretien).

Cet inventaire avec préconisations pourra faire l'objet d'un stage d'étudiant.

L'entretien des chemins ruraux

Il est également nécessaire de dresser un suivi de l'entretien des chemins avec cartographie, repérage des propriétés, nature de l'entretien à apporter et priorités. Ce travail pourrait aussi faire l'objet d'un stage d'élève géomètre par exemple.

PLU : lancement en décembre, d'une consultation pour recruter un bureau d'études.

Plan de zonage assainissement : lancement des demandes de devis en décembre.

Accueil documentation dans l'entrée de la mairie : le site internet va faciliter l'accès à la documentation 24h sur 24. Il reste à penser aux personnes qui ne sont pas familières avec cette technique ou dotées de celle-ci. Aussi est-il proposé d'organiser la mise à disposition de tous documents dans le hall de la mairie et en accord avec les locataires.

Signalisation des activités dans la commune

Cette question sera retravaillée de façon à savoir ce que nous allons pouvoir faire à court terme pour répondre au besoin de se faire connaître des différentes activités. Ceci tout en respectant une esthétique de présentation en harmonie avec les règlements qui s'imposent dans le Parc naturel régional de Lorraine et avec l'identité à créer sur le territoire de la communauté de communes.

Etude d'un colombarium ou jardin du souvenir

Nous enregistrons plusieurs demandes sur ce sujet. Il faut prendre en compte cette nouvelle pratique et étudier cette question.